

Mesdames et Messieurs, les Maires et élus municipaux de communes voisines, du Parc naturel régional et de Saint-Quentin-en-Yvelines,
 Mesdames et Messieurs les élus de Magny-les-Hameaux,
 Madame la Conseillère pédagogique de l'Éducation nationale,
 Mesdames les Directrices d'écoles et enseignants,
 Madame la Présidente de la CAF des Yvelines,
 Monsieur le Directeur de la CAF des Yvelines,
 Mesdames et Messieurs,
 Chers enfants,

Je suis particulièrement heureux, et fier, de vous retrouver aujourd'hui ici, dans une cour de nos écoles de Magny-les-Hameaux.

Ici, où nos enfants se créent des souvenirs et du lien social, lient des amitiés, redoublent d'activité et de personnalité.

La cour d'école est ce lieu commun, fréquenté depuis des générations par tous les enfants de notre pays, plusieurs fois par jour et sur de longues années. Nous avons d'ailleurs, chacune et chacun, en mémoire une ou plusieurs cours de notre enfance et les espaces que nous investissions pour tel jeu, l'atmosphère générale qui s'y dégageait, associant souvent un souvenir à l'endroit où il s'est produit...

C'est en ayant cela en mémoire, que nous avons choisi d'intervenir pour faire évoluer nos cours afin de mieux faire face au changement climatique qui s'amplifie, tout en les rendant plus inclusives, plus confortables pour tous les enfants.

Nous sommes face à un changement climatique et nous devons nous adapter au maximum, tout en trouvant les moyens de lutter au mieux. Les premiers de nos atouts sont la nature et les enfants.

La nature, car l'arbre et les espaces végétaux sont des îlots de fraîcheur, mais aussi des capteurs de carbone, et encore des protecteurs de la ressource en eau, tout en abritant la biodiversité indispensable à la vie.

Nos cours, étaient devenu tout l'inverse dans un territoire que nous renaturons progressivement depuis plusieurs années maintenant, à force de déminéralisation des sols, de plantation d'arbres et de comestibles, de protection globale des espaces naturels et agricoles.

Nos cours étaient des îlots de chaleurs, imperméables, dont la seule vie se trouvait être nos enfants lorsqu'ils y étaient... Eux qui doivent aujourd'hui avoir conscience de ces évolutions, avec leur regard sur leur environnement, la nature, le végétal, la faune, la terre.

Et quoi de plus adapté qu'une cour d'école pour apprendre par soi-même, en se créant ces souvenirs que j'évoquais dans un îlot moins chaud, plus naturel, également accessible pour tous les enfants, et qui permet l'accompagnement de leurs enseignants, des ATSEM et des animatrices et animateurs ?

C'est le projet que nous portons dans le cadre de notre plan pluriannuel « Ma cour passe au vert » lauréat d'un appel à projet du Parc naturel régional.

Depuis 2023, c'est la 5^e cour transformée (si nous comptons celle de la Maison des Tout-Petits) ! Nous continuerons ensuite avec la cour de l'école Saint- Exupéry, retardée en raison de défauts de structure constatés sur des piliers, que nous devons réparer au préalable, mais les plans sont prêts.

Aujourd'hui, c'est cette cour de l'école Francis Jammes que nous inaugurons.

La particularité de cette cour ici, est qu'elle était petite et qu'elle est totalement mutualisée entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

Alors cette cour a d'abord été agrandie de 120 m², pour plus de confort. Elle est déminéralisée et végétalisée à 25%, avec la plantation de massifs arbustifs, de 3 arbres supplémentaires, la pose de jardinières. Avec l'installation aussi d'éléments ludiques en bois, comme le bac à sable, les tables de pique-nique, le remplacement des jeux très anciens... et des tracés au sol. Je souligne qu'une partie de ces éléments est adaptée aux enfants en situation de handicap sensoriel, moteur ou mental.

Cette cour offrira ainsi plus d'ombre, une meilleure infiltration de l'eau et un soutien à la biodiversité, tout en favorisant les souvenirs de nos enfants.

Je souhaite remercier pour ce travail important, nos services communaux, Olivier Biré, directeur de l'Éducation, en tête de ce projet global de « Ma cour passe au vert », et nos services techniques. Je souhaite aussi particulièrement remercier Laurence Renard, Maire-adjointe déléguée à la politique de Territoire durable, très investie ici au point que cette cour Jammes, nous la lui devons puisqu'elle a fait les propositions de dessin pour accompagner la concertation avec l'école et le périscolaire. Cette co-construction a duré plusieurs mois, puis les travaux se sont déroulés l'été dernier avec des plantations et finitions jusqu'à ce printemps.

Je remercie également notre financeur, la CAF des Yvelines, qui soutient grandement beaucoup de nos projets communaux dans les secteurs de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, du lien social en général. Ici, la CAF des Yvelines a financé plus de 30% du projet.

Nous savons déjà que notre démarche aide à dessiner les paysages d'autres cours d'écoles dans les communes alentour. Encore une fois, Magny-les-Hameaux est vu comme un laboratoire local ; ici pour la transition écologique et l'éducation.

Car c'est ainsi que nous allons plus loin, que nous transformons notre territoire. Le projet municipal, c'est un projet collectif. La vie d'une commune dépend de la participation de chaque habitante et habitant. C'est vrai pour cette cour, c'est vrai pour toute l'action démocratique.

Continuez de vous investir avec nous pour transformer Magny-les-Hameaux, pour prendre soin de tous nos espaces communs, à tous les âges de la vie.

Et je vous offre pour conclure, ce proverbe africain qui lie nature et éducation et que j'ai pris l'habitude de rappeler pour conclure chaque inauguration de cour passée au vert : « On ne tire pas sur une fleur pour la faire pousser. On l'arrose et on la regarde grandir... patiemment. »